

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2	Envoyé en préfecture le 21/09/2026
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance		Reçu en préfecture le 21/09/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération		Publié le 21/09/2026 ID : 032-213202088-20260915-2026SEPT15_380-DE
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	1.6	Commande publique Actes relatifs à la maîtrise d'œuvre

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

8

Séance Publique ordinaire du **15 septembre 2026**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à 19H, le *Conseil Municipal* de **LECTOURE**, légalement convoqué le 4 septembre 2026, s'est rassemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, M. Xavier BALLENGHIEN, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Marc DUGROS, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, M. Laurent LAMEILLE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, Émilie PICAMILH, Pascale RIVIERE, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Philippe BATTISTON
M. Bernard LERICHE
M. José-Louis PEREIRA
Mme Corinne QUEVILLY
Mme Fabienne WEIDMANN

Ont donné procuration :

M. Philippe BATTISTON à Mme Véronique LÜHMANN
M. Bernard LERICHE à M. Loïc DE LARTIGUE
M. José-Louis PEREIRA à M. Julien PELLICER
Mme Corinne QUEVILLY à Mme Odile SCHAAP
Mme Fabienne WEIDMANN à Mme Françoise ARMENGOL

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Adrien FORET

Objet : Lancement des travaux de la voûte de la Chapelle Saint Antoine

RAPPORTEUR : Laurent LAMEILLE, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, du patrimoine, de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine historique bâti

Monsieur l'adjoint au maire rappelle à l'assemblée la Cathédrale Eglise Saint Gervais Saint Protais, mené par été restitué et qu'il fait état d'une programmation en 7 phases pour un montant total de 16 587 976,52 €, coût d'opération TTC.

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026
ID : 032-213202088-20260915-2026SEPT15_380-DE

La première phase consisterait en entreprendre les travaux de sécurité incendie et consolidation d'urgence de la voûte de la chapelle Saint Antoine, pour un montant de 816 790,50 €, coût opération TTC.

Aujourd'hui, compte tenu de l'état de cette voûte, actuellement simplement consolidée, et du coût de maintien de son étaielement, il conviendrait de lancer la première partie de la phase 1 identifiée par le diagnostic :

- travaux de maçonnerie et consolidation / voûte,
- travaux de couverture / chapelle

Cette opération est estimée à 113 630,00 € HT coût travaux, soit 153 400,50 € coût prévisionnel d'opération TTC.

H.T. TRAVAUX	113 630,00 €
MOE ET divers ingénierie	14 203,75 €
TOTAL OPERATION HT	127 833,75 €
SOIT TTC	153 400,50 €

Il rappelle qu'une enveloppe prévisionnelle de 80 000 € avait été prévue au budget.

Toutefois, compte tenu du coût actuel de l'étaielement, de la subvention potentielle de la DRAC sur cette opération et des dotations de l'Etat supplémentaires notifiées depuis le vote du budget,

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- de valider le coût prévisionnel d'opération d'un montant de 153 400,50 € TTC,
- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la mission de maîtrise d'œuvre,
- de solliciter les subventions potentielles, en particulier auprès de la DRAC,
- d'inscrire les crédits complémentaires, soit 73 400,50€, au budget 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Adrien FORET



Le Maire,
Julien PELLICER



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 21 SEP. 2026 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 21 SEP. 2026